



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AVIS N°122

Juillet 2023

Bulletin d'information de la Mairie

Sommaire

- ◆ Page 1 : Sommaire
- ◆ Pages 2-3 : Mot du Maire
- ◆ Page 4 : Droit d'expression de la minorité municipale
- ◆ Page 5 : Horaires d'ouverture de la mairie—Permanence Maire et adjoints—Distribution « Avis à la population »—Boîte aux lettres— Bibliothèque – Cabane à livres
- ◆ Page 6 : Panneau Pocket—Ramasse crottes –Bornes de recharge pour véhicules électriques
- ◆ Page 7 : Respect du voisinage
- ◆ Page 8 : Environnement : le fléau des lingettes
- ◆ Page 9 : Les déchetteries de la Communauté d'Agglomération
- ◆ Pages 10 : Poubelles publiques communales - Redotation des sacs multiflux
- ◆ Page 11 : Rappel des règles d'urbanisme—Mise à disposition des salles communales—Randonnée circuit des moulins
- ◆ Page 12 : Tu tires ou tu pointes –Espaces jeux—Embellissons notre village—Ecoute,entr'aide et amitiés
- ◆ Page 13 : Les risques liés aux fortes chaleurs et à la canicule 2023
- ◆ Page 14 : Tournoi des communes avec Radio Mélodie– Carte de bus Soleil-Vendanges 2023
- ◆ Page 15 : Ker'Ambule : Marche populaire d'automne
- ◆ Page 16 : Psychologie positive : être bien avec soi
- ◆ Pages 17-18: Numéros utiles—Communiquons
- ◆ Pages 19-20: Recette clafoutis aux cerises grand-mère -Page de coloriage pour les enfants



Mot du Maire

Kerbachaises, Kerbachois, Chers amis,

Il y a plus de trois ans, j'ai eu l'honneur de me représenter à vos suffrages pour un nouveau mandat, à la tête d'une équipe légèrement remaniée, surtout compétente, expérimentée et très motivée, à votre écoute, dans l'action avec détermination et passion, dans le seul intérêt des Kerbachaises et des Kerbachois.

Comme de tradition, courant du mois d'avril, le conseil municipal a débattu du budget communal, dans une période difficile et contrainte, celui-ci a été adopté à la majorité des membres présents.

Nous avons décidé, cette année encore de ne pas augmenter les taux d'imposition, malgré un emprunt de 400 000 euros pour la création de quatre logements communaux face à la mairie au N° 13 rue de Forbach, dont les travaux débiteront fin du quatrième trimestre de cette année.

Depuis trois ans, malgré la crise sanitaire, malgré la crise énergétique, l'inflation des coûts des matériaux a impacté nos dépenses, malgré cet état de fait, nous avançons ! Et nous avançons relativement vite !!!

Si nous devons penser à nos projets avec beaucoup de prudence, nous devons garder une vision optimiste sur nos capacités à venir et encore faire progresser notre commune.

Nous venons d'obtenir le label « TERRE DE JEUX 2024 »

Le programme 2020-2026 sur lequel vous nous avez renouvelé votre confiance est quasiment honoré, et ce dans de nombreux domaines : création de l'atelier communal, rénovation d'aires de jeux, éclairages de sentiers piétonniers etc... et surtout nous sommes allés plus loin concernant la sécurité et l'incivilité avec l'installation prochaine de caméras de vidéo protection à chaque entrée de notre commune, plus loin, concernant l'éclairage public qui sera renouvelé par la mise en place de LEDS sur l'ensemble des lampadaires du village, plus loin; pour nos enfants des écoles avec le programme « Fus@é » (Faciliter les Usages @numériques Educatifs) du département, plus loin, par la révision du plan local d'urbanisme (P.L.U) que nous avons entrepris depuis quelques mois, plus loin, par la poursuite du développement économique : l'ouverture prochaine d'un **nouveau salon de coiffure au centre village rue de la forêt** à proximité de la fontaine par la famille **PIGA Christian** et la création d'un **autre local de pizzeria « DEL BOSCO » à l'extrémité de la rue de la Forêt** par la famille LANTIERI Frédéric . Je leur souhaite un vif succès.

Une installation d'un éventuel : **boucher-charcutier, à l'essai** : le projet d'installation fixe, non ambulante à partir de Septembre : la date d'installation, des jours et heures de présence, au centre du village sont en discussion.

Plus loin encore, tant que la météo sera clémente, par la continuité des animations au centre du bourg, comme lors de la fête de la musique le 21 juin dernier, et la fête musicale animée par les associations du Brass-Band et de l'amicale municipale le samedi 24 juin, qui a ravi le public venu nombreux ; et par le 14 juillet avec la cérémonie commémorative et l'invitation à la population au verre de l'amitié ainsi que l'animation musicale organisée en soirée par l'association des arboriculteurs et apiculteurs locaux.

N'oublions pas le Centre de Loisirs sans Hébergement qui est animé du lundi 17 juillet au vendredi 4 août. Je félicite la directrice ainsi que les animateurs pour leur engagement.

Les animations se déroulant au centre du village sont tributaires de la météo et peuvent toutefois avoir lieu au complexe sportif. D'autres manifestations ont repris les activités depuis la fin du COVID.

PIC-SOU vous invite à leur traditionnel LOTO, le dimanche 3 septembre, au complexe sportif et KER'AMBULE le dimanche 17 septembre, à la 23^{ième} marche populaire internationale qui vous fera découvrir de nouveaux circuits de randonnée avec des parcours de 5-10 et 20 kilomètres. D'autres manifestations seront encore organisées jusqu'à la fin de l'année, pour ne pas oublier nos séniors : le banquet aura lieu le dimanche 1^{er} octobre 2023.

Je remercie les élus de la commission municipale de la vie locale, les responsables associatifs et les diverses associations locales pour leurs festivités proposées et leur dynamisme.

Un ouvrier communal en contrat aidé ainsi qu'une jeune saisonnière sont venus prêter main forte pour renforcer l'équipe de nos ouvriers communaux, je les remercie pour leur engagement.

Un grand coup de chapeau aux élèves qui ont réussi les diverses épreuves et les divers concours et clôturé leur cursus scolaire avec brio.

Je remercie tous les services municipaux pour leur étroite et parfaite collaboration et leur implication pour que nos projets aboutissent.

Dans un monde tourmenté, la majorité municipale poursuit son action en toute responsabilité pour le développement et la qualité de vie de nos concitoyens.

Nous avons invité nos administrés à des réunions de quartier, nous les remercions de leur participation et avons pris note de leurs diverses remarques, suggestions, critiques... Ces rencontres furent très appréciées et constructives par les divers participants. **D'autres réunions seront organisées** dans le courant du dernier trimestre.

Une rencontre a été organisée avec tous les jeunes , âgés de 13 à 17 ans, ils ont été invités le samedi 17 juin au complexe sportif pour débattre de leur préoccupation sur **l'animation de la jeunesse kerbachoise**. Cette réunion a été boudée par de nombreux jeunes ;mais avec les personnes présentes, de nombreux sujets très intéressants ont été évoqués.

Une rencontre de sensibilisation, de prévention contre les agressions et cambriolages a été organisée en partenariat avec la Gendarmerie Nationale et les personnes âgées.

Notre Commune avance, évolue et s'engage sur un avenir que nous voulons tous, durable, positif et attractif. Continuons de porter fort, ensemble, chers administrés, nos ambitions pour l'avenir de KERBACH.

Notre équipe est à votre service et à votre disposition, n'hésitez pas à venir à notre rencontre en sollicitant un rendez-vous par mail : mairie@kerbach.fr, au secrétariat par téléphone au 03.87.87.44.64 durant les heures d'ouverture de la Mairie.

Je vous souhaite un bel été en douceur. Profitez de ce temps pour apprécier la beauté de nos paysages, le réconfort de moments conviviaux, la joie de se retrouver et de partager le bonheur de découvrir.

Le Maire Daniel FRITZ et son équipe municipale

DROIT D'EXPRESSION DE LA MINORITÉ MUNICIPALE

Droit d'expression minorité municipale

Respectant sa promesse électorale, M. le Maire organise des réunions de quartier. Lors de la dernière il a été interpellé par un habitant au sujet du terrain de tennis, qui pour ceux qui l'ignore se situe rue de l'école.

Il faut savoir que depuis un certain temps il n'y a plus de club de tennis à Kerbach et que les quelques tentatives de reprise des activités du club ont échouées. Par conséquent le terrain est inutilisé et disons-le, petit à petit se détériore.

Donc cet habitant interpelle M. le Maire en lui demandant quel est l'avenir de ce terrain ? Et suggère dans la foulée de le destiner à l'école pour des activités sportives, puisqu'il se trouve à proximité du groupe scolaire.

Le Maire répond qu'il n'y a plus de club, que les élèves ont le complexe sportif pour s'exprimer et que ce terrain est destiné à être vendu comme place à bâtir.

Nous profitons de ce droit d'expression pour apporter deux précisions à ce sujet ;

La première c'est que l'idée de cet habitant rejoint notre proposition électorale de créer à cet endroit un plateau sportif avec un petit local faisant office de vestiaire équipé d'une installation sanitaire. Ce qui éviterai aux enfants de traverser à pied et par tous les temps une bonne partie du village avec les risques que cela comporte.

La deuxième est que ce sujet a été plusieurs fois abordé au conseil municipal, que nous avons réitérés notre proposition à chaque fois, que selon M. le Maire « le débat était ouvert ! » et... apparemment à la vue de sa réponse, force est de constater que « le débat est clos et qu'il a eu lieu sans nous ! »

Nous ne pouvons que constater et déplorer, une fois de plus, des décisions prises sans concertation. En tout cas nous resterons vigilants car il sera important de voir à qui et dans quelles conditions sera attribué ce terrain s'il est vendu comme terrain à bâtir ?

Bonnes vacances à toutes et à tous !

Martine KOPP, Michel CAZENAVE

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

	MATIN	APRES-MIDI
Lundi :	9h00 - 11h00	13h00 - 18h00
Mardi :	Fermé	16h00 - 18h00
Mercredi :	Fermé	
Jeudi :	9h00 - 11h00	16h00 - 18h00
Vendredi :	Fermé	13h00 - 17h00
Téléphone :	03 87 87 44 64	

PERMANENCES MAIRE ET ADJOINTS

Du Maire :

FRITZ Daniel

Des adjoints :

STAUDER Astride

ALBERT Grégory

BOCK Sylviane

PEZZINI Sandrino

A VOTRE ECOUTE
SUR RENDEZ-VOUS

DISTRIBUTION AVIS A LA POPULATION

Pour information l'« AVIS », bulletin d'information communal, ne sera plus distribué systématiquement dans les boîtes aux lettres.

Il sera déposé dans votre boîte aux lettres sur **demande uniquement**, ou **transmis par mail** après avoir donné votre adresse électronique au secrétariat de la Mairie ou par mail mairie@kerbach.fr.

Veillez communiquer votre choix au secrétariat de Mairie aux heures d'ouverture ou par mail.

Vous trouverez toutes les coordonnées sur le site internet de la Mairie, voire panneau pocket.

BOITE AUX LETTRES

Suite à rappel des représentants de la poste, et afin que votre courrier vous parvienne à bonne destination, veuillez mentionner vos NOM et PRENOM sur vos boîtes aux lettres.

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque est fermée du 3 juillet au 3 septembre 2023.

Réouverture le 5 septembre à 16H.

Les bénévoles de la bibliothèque vous souhaitent de bonnes vacances.

CABANE A LIVRES

Dans la cabane à livres, au lavoir, rue de Sarreguemines, des livres sont à votre disposition, profitez-en.



La municipalité vous rappelle

le service : **PANNEAU POCKET**, une application gratuite à télécharger sur votre portable pour obtenir en direct les infos et alertes de votre commune.

Installation sur smartphone ou tablette

Si votre appareil est :

- Un Apple (iPhone, iPad...) allez dans l'application App Store
- Ou sous Android, allez dans l'application Play Store
- Ensuite : aller dans la barre de recherche afin de trouver l'application Panneau Pocket
- Cliquer sur « Installer », attendre le temps de téléchargement jusqu'à l'apparition du bouton « ouvrir » sur lequel vous cliquez: il ne reste qu'à suivre les indications données...

RAMASSE CROTTES

Si votre chien n'arrive pas à ramasser ses crottes tout seul...



C'est à vous de le faire pour lui et par civisme envers nous tous.

Des sachets ramasse-crottes sont distribués gratuitement en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.

BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES

Deux bornes de recharge pour véhicules électriques ont été installées sur le parking de la Mairie devant l'Eglise.

De nombreux automobilistes voulant utiliser ces bornes sont empêchés par des véhicules en stationnement non prévus à cet endroit.

ATTENTION A LA MISE EN FOURRIERE

Nous vous remercions pour votre compréhension.

RESPECT DU VOISINAGE

La tondeuse à gazon thermique et autres outils thermiques (débroussailleuses, tronçonneuses etc...) en raison de leur utilisation ou de leur niveau sonore trop important sont classés parmi les **troubles de voisinage** les plus fréquents. Savez-vous que la loi impose des horaires pour l'utilisation de ces appareils ? Si vous êtes en conflit avec votre voisin au sujet de sa tondeuse ou autre appareil générant un bruit important voici la procédure à suivre :

Trouble de voisinage, tondeuse : loi

Les bruits de tondeuse font partie des troubles de voisinage les plus fréquents. En vertu de la loi du 31 décembre 1992 et du décret du 18 avril 1995, les bruits de tondeuse peuvent être sanctionnés s'ils sont de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage (article R48-2 du Code de la Santé Publique)

Les mairies et les préfetures imposent en général des horaires pour l'utilisation des tondeuses le dimanche et les jours fériés. A **KERBACH**, l'utilisation des tondeuses à gazon (ou autres outils thermiques de débroussaillage ou de bricolage) est **tolérée** :

Du lundi au vendredi 8h00 à 12h et de 14h30 à 19h30

Le samedi de 9h00 à 12h et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Trouble de voisinage, tondeuse et autres appareils : niveau sonore :

En cas de trouble de voisinage causé par le bruit de la tondeuse de votre voisin, vous pouvez lui demander de vérifier le niveau sonore de son appareil. En général, les tondeuses portant le sigle « NF » sont équipées de dispositifs visant à réduire le bruit à sa source (article 1, arrêté du 17.6.1987 relatif au niveau sonore admissible des tondeuses à gazon), encore faut-il s'assurer du bon état de cet équipement.

Trouble de voisinage, tondeuse : procédure

Quelle procédure suivre en cas de trouble de voisinage dû au passage fréquent d'une tondeuse à gazon ou de l'utilisation d'un appareil bruyant ?

Commencez par expliquer calmement à votre voisin que les bruits de sa tondeuse ou autres appareils vous gênent et demandez-lui de respecter les horaires prévus par la loi. Demandez-lui si besoin de vérifier le niveau sonore de son appareil.

Si votre voisin refuse de collaborer, adressez-lui une lettre recommandée et saisissez s'il le faut la mairie par écrit afin de faire respecter la tranquillité publique, en invoquant le décret anti-bruit.

ENVIRONNEMENT

Le fléau des lingettes dans les déversoirs d'orage (KERBACH rue de la Vallée) etc...

Les lingettes domestiques représentent plus de 95% des déchets retrouvés dans le réseau d'assainissement.

Utilisées dans de très nombreux foyers pour se démaquiller, laver la peau de bébé, la toilette intime ou encore nettoyer les sols, les lingettes sont très pratiques au quotidien.

Il s'agit néanmoins d'objets à usage unique qui se transforment très vite en déchets.

Des déchets «biodégradables» d'après les emballages, mais qui mettent environ trois mois en moyenne pour se dégrader.

Certaines lingettes peuvent mettre plusieurs années. Il ne faut pourtant que quelques heures pour que vos eaux usées atteignent la station d'épuration. Nul besoin de calculs élaborés pour réaliser que ce sont des lingettes, en quasi parfait état, qui vont se retrouver dans le réseau d'assainissement. Un désastre pour **vos canalisations, les équipements publics**, mais également pour **la faune et la flore**.

Les lingettes sont une menace de début à la fin du traitement des eaux usées.

Elles peuvent **facilement boucher les canalisations privées**. Leur accumulation entraîne des perturbations du réseau et une augmentation de curage sur l'ensemble du réseau public.

Cela accélère considérablement **l'usure et engendre le remplacement prématuré des pompes ou des dégrilleurs**.

Toutes ces interventions supplémentaires sont plus que dommageables car elles représentent des milliers d'euros qui augmentent le coût de votre facture.

Les lingettes peuvent stagner dans les déversoirs d'orage et se retrouver expulsées dans les cours d'eau lors de fortes pluies **ou directement dans les prés de particuliers ex : rue de la vallée à KERBACH.**

Cela porte atteinte à la **salubrité** et, en plus **d'être une pollution visuelle** pour nos **ruisseaux**, peut nuire aux **animaux** qui y vivent ainsi qu'à la **végétation avoisinante**.

Adoptez le bon réflexe : la prochaine fois que vous utilisez une lingette, jetez -la dans le sac bleu !

Une manière simple de respecter la planète et de faire un peu de civisme.

Les déchets c'est dans la poubelle !



LES DECHETTERIES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

La déchetterie est la solution proposée par la Communauté d'Agglomération pour les objets encombrants (la plus proche de KERBACH se trouve rue du 1^{er} Septembre à BEHREN-LÉS-FORBACH Tél : 03.87.88.71.84. Elle est le complément de la collecte mult flux en porte-à-porte. Pour accéder à l'une des déchetteries du territoire de la Communauté d'Agglomération de Forbach, il vous suffit de résider dans l'une des 21 communes de la Communauté d'Agglomération et d'être en possession du Sydem'pass.

Mais ce n'est pas tout ! Autre nouveauté de taille désormais, vous pouvez vous rendre dans n'importe quelle déchetterie de l'agglomération, quel que soit votre lieu d'habitation, tant qu'il se trouve sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Forbach.

Par ailleurs, la Communauté d'Agglomération a mené un projet de mise en conformité de ses déchetteries avec notamment l'installation d'un dispositif de vidéo-protection et d'anti-intrusion, de garde-corps au niveau des quais, sans oublier un nouveau contrôle d'accès matérialisé par des barrières automatiques. L'installation dans les déchetteries de bennes à papiers (journaux, revues, magazines, etc...) et de bennes pour le mobilier figure également au rayon des nouveautés.

L'accès : pour les cas particuliers (véhicule utilitaire, véhicule de fonction immatriculé à l'étranger), le plus simple est également de vous adresser à la Communauté d'Agglomération de Forbach, qui vous précisera, selon le cas, les conditions et restrictions d'accès.

Informations et horaires d'ouverture

ÉTÉ, du 1^{er} avril au 30 septembre		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
• BEHREN-LÈS-FORBACH, rue du 1^{er} Septembre Tél. : 03 87 88 71 84	<i>Matin</i>	9 h - 12 h	9 h - 12 h	9 h - 12 h		9 h - 12 h	9 h - 12 h
	<i>Après-midi</i>	14 h - 18 h	14 h - 18 h	14 h - 18 h	14 h - 18 h	14 h - 18 h	14 h - 18 h
• DIEBLING, rue Principale Tél. : 03 87 02 86 42	<i>Matin</i>	9 h - 12 h	9 h - 12 h		9 h - 12 h	9 h - 12 h	9 h - 12 h
	<i>Après-midi</i>	14 h - 18 h	14 h - 18 h	14 h - 18 h	14 h - 18 h	14 h - 18 h	14 h - 18 h
• FORBACH, Marienau, rue Principale Tél. : 03 87 85 87 45	<i>Matin</i>	9 h - 12 h	9 h - 12 h	9 h - 12 h	9 h - 12 h	9 h - 12 h	9 h - 12 h
	<i>Après-midi</i>	14 h - 18 h	14 h - 18 h	14 h - 18 h	14 h - 18 h	14 h - 18 h	14 h - 18 h
• ROSRUCK, rue Nationale Tél. : 03 87 81 39 91	<i>Matin</i>		9 h - 12 h	9 h - 12 h	9 h - 12 h	9 h - 12 h	9 h - 12 h
	<i>Après-midi</i>	14 h - 18 h	14 h - 18 h	14 h - 18 h	14 h - 18 h	14 h - 18 h	14 h - 18 h
• SPICHEREN, rue d'Alsting Tél. : 03 87 88 05 30	<i>Matin</i>		9 h - 12 h	9 h - 12 h	9 h - 12 h	9 h - 12 h	9 h - 12 h
	<i>Après-midi</i>	14 h - 18 h	14 h - 18 h	14 h - 18 h	14 h - 18 h	14 h - 18 h	14 h - 18 h
• STIRING-WENDEL, rue du Centre Tél. : 03 87 85 16 07	<i>Matin</i>	9 h - 12 h		9 h - 12 h	9 h - 12 h	9 h - 12 h	9 h - 12 h
	<i>Après-midi</i>	14 h - 18 h	14 h - 18 h	14 h - 18 h	14 h - 18 h	14 h - 18 h	14 h - 18 h
HIVER, du 1^{er} octobre au 31 mars		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
• BEHREN-LÈS-FORBACH, rue du 1^{er} Septembre Tél. : 03 87 88 71 84	<i>Matin</i>	9 h - 12 h	9 h - 12 h	9 h - 12 h		9 h - 12 h	9 h - 12 h
	<i>Après-midi</i>	14 h - 17 h	14 h - 17 h	14 h - 17 h	14 h - 17 h	14 h - 17 h	14 h - 17 h
• DIEBLING, rue Principale Tél. : 03 87 02 86 42	<i>Matin</i>	9 h - 12 h	9 h - 12 h		9 h - 12 h	9 h - 12 h	9 h - 12 h
	<i>Après-midi</i>	14 h - 17 h	14 h - 17 h	14 h - 17 h	14 h - 17 h	14 h - 17 h	14 h - 17 h
• FORBACH, Marienau, rue Principale Tél. : 03 87 85 87 45	<i>Matin</i>	9 h - 12 h	9 h - 12 h	9 h - 12 h	9 h - 12 h	9 h - 12 h	9 h - 12 h
	<i>Après-midi</i>	14 h - 17 h	14 h - 17 h	14 h - 17 h	14 h - 17 h	14 h - 17 h	14 h - 17 h
• ROSRUCK, rue Nationale Tél. : 03 87 81 39 91	<i>Matin</i>		9 h - 12 h	9 h - 12 h	9 h - 12 h	9 h - 12 h	9 h - 12 h
	<i>Après-midi</i>	14 h - 17 h	14 h - 17 h	14 h - 17 h	14 h - 17 h	14 h - 17 h	14 h - 17 h
• SPICHEREN, rue d'Alsting Tél. : 03 87 88 05 30	<i>Matin</i>		9 h - 12 h	9 h - 12 h	9 h - 12 h	9 h - 12 h	9 h - 12 h
	<i>Après-midi</i>	14 h - 17 h	14 h - 17 h	14 h - 17 h	14 h - 17 h	14 h - 17 h	14 h - 17 h
• STIRING-WENDEL, rue du Centre Tél. : 03 87 85 16 07	<i>Matin</i>	9 h - 12 h		9 h - 12 h	9 h - 12 h	9 h - 12 h	9 h - 12 h
	<i>Après-midi</i>	14 h - 17 h	14 h - 17 h	14 h - 17 h	14 h - 17 h	14 h - 17 h	14 h - 17 h

POUBELLES PUBLIQUES COMMUNALES

Les ouvriers communaux ont installé plus d'une vingtaine de poubelles publiques dans les divers quartiers de notre beau village afin que les rues restent propres et que les administrés puissent y déposer les papiers divers bouteilles plastiques, sachets crottes de chiens, etc..

Ces sachets contenus dans ces poubelles sont vidés toutes les fins de semaine.

On y trouve malheureusement des sacs ménagers, de couleur : orange, bleu, vert.

Ces sacs ménagers contiennent des couches de bébé, des couches adultes entre autres des divers produits ménagers et de la litière pour chats.

Ces sacs ne doivent pas être déposés dans les poubelles publiques de la municipalité.

Comme vous pouvez le savoir : toute personne qui sera surprise ou vue en train de déposer des sacs de ce genre dans les poubelles publiques municipales de la commune de KERBACH sera sanctionnée avec dépôt de plainte systématique en brigade de Gendarmerie Nationale de BEHREN LES FORBACH .

Il en sera de même pour tout dépôt de ce genre, ou autre dépôt : machine à laver, etc... aux endroits où sont entreposés les containers à verre, journaux et habits, au complexe sportif et au délaissé de la rue de Sarreguemines, ou encore, à d'autres endroits sur le ban de la commune de KERBACH .

Des caméras sont maintenant actives et en place et seront exploitées régulièrement.

J'en profite pour remercier les équipes des voisins vigilants, réparties dans les divers quartiers de notre village, pour le travail fourni et leur engagement.

REDOTATION DES SACS MULTIFLUX

Le Jeudi 14 septembre 2023 de 14H à 19 H à la salle polyvalente (côté gauche)

Prière de se munir de la carte du Sydeme.

Si vous n'avez pas la possibilité de vous rendre à la distribution lors de ces jours vous pouvez vous rendre dans une autre commune à l'occasion d'une permanence, muni de votre carte du Sydeme.



TU TIRES OU TU POINTES

Tirez, lancez, pointez, faites comme vous voulez.

Venez entre amis.

Deux terrains aménagés de pétanque vous attendent pour vous défouler devant le complexe sportif.

Une table de pique-nique a été aménagée à proximité.

ESPACE JEUX

* Au square « Lucien FRITZ » plusieurs jeux pour enfants ont été aménagés.

L'enceinte sera encore protégée par la plantation de haies.

* Heures d'ouverture des aires de jeux :

- Ping-Pong et Baby Foot dans la cour de la bibliothèque : Été : 8H30 à 20H
Hiver : 8H30 à 17H
- Aire de jeux des petits de 3 à 8 ans devant la salle polyvalente : Été : 8H30 à 19H
Hiver : 8h30 à 17H

EMBELLISSONS NOTRE VILLAGE

Nous vous invitons à fleurir votre propriété : fenêtres, balcons, abords.

Le concours des maisons fleuries 2022 n'a pas eu lieu, celui de 2023 est ouvert à tous sans inscription préalable

ECOUTE, ENTR'AIDE ET AMITIES

Unis contre l'isolement social

Depuis 2019, l'Association Ecoute, Entraide, Amitié, dirigée par Madame Maryse FOSTUR accompagne les personnes isolées sur le secteur de Forbach et environs.

Elle apporte un soutien à une vingtaine de personnes de tous âges avec l'aide de quelques bénévoles. L'Association accompagne les gens qui souffrent de solitude, à travers des visites régulières, des sorties, mais aussi des contacts téléphoniques. Elle propose également une aide dans les démarches administratives ou de la vie quotidienne.

Deux vendredis par mois, elle tient une permanence à l'Hôtel de Ville de Forbach, dans le bureau N°14, entre 13H30 et 15H30.

Maryse FOSTUR recherche des bénévoles pour venir renforcer l'action de l'association.

Contact : Maryse FOSTUR au 06.89.33.54.23 15, rue de Remsing 57600 FORBACH

LES RISQUES LIÉS AUX FORTES CHALEURS ET A LA CANICULE 2023

Comme chaque année dans le cadre du plan national canicule, et au regard des épisodes de fortes chaleurs enregistrés les années passées, le ministère de la Santé et de la Prévention et Santé publique France lancent la campagne d'information et de prévention des risques liés aux fortes chaleurs.

L'été 2022 a été particulièrement marquant du fait des épisodes de fortes chaleurs :

- répétitifs et de plus en plus précoces – avec une première canicule dès juin,
- intenses – avec plusieurs pics de températures supérieurs à 40°C,
- durables dans le temps – avec de longues périodes notamment dans la partie sud de la France.

En 2022, on a compté 2816 décès en excès principalement parmi les 75 ans et plus, ainsi qu'une augmentation du recours aux soins. Ces constats montrent **l'importance de continuer à sensibiliser l'ensemble de la population aux risques sanitaires liés aux fortes chaleurs et de rappeler les conseils pour se protéger.**

Voici les principaux gestes de prévention contre les effets de la chaleur et les symptômes d'une déshydratation ou d'un coup de chaleur :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Santé
publique
France

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.

MAUX DE TÊTE **CRAMPES** **NAUSÉES**

Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS **BUVEZ DE L'EAU**

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr - #canicule

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Santé
publique
France

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS
chez soi ou dans un lieu rafraîchi

BUVEZ DE L'EAU
sans attendre d'avoir soif

Mouillez-vous le corps

Fermez les volets et fenêtres

Privilégiez les activités douces

Mangez frais et équilibré

Évitez l'alcool

Prenez des nouvelles des plus fragiles

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66* (appel gratuit)
meteo.fr - #canicule

TOURNOI DES COMMUNES AVEC RADIO MELODIE

Courant du mois d'août, comme l'été dernier, chaque semaine, 5 communes d'une même Communauté d'Agglomération « s'affrontent » pour être élue « comme préférée des auditeurs de Radio Mélodie ».

Les cinq communes sélectionnées pour l'Agglomération de Forbach sont :

KERBACH -ROSBRUCK -FOLKLING -NOUSSEVILLER-SAINT-NABOR- et TENTE-LING.

C'est le Maire de chaque commune, ou son représentant, qui répondra à 3 questions en 2 minutes :

- ♦ Quel est le lieu emblématique de votre commune.
- ♦ Quel est l'évènement emblématique de votre commune.
- ♦ Qu'est-ce qui vous distingue des autres communes.

C'est les auditeurs et administrés de chaque commune qui voteront pour leur commune préférée des cinq communes, présentes au tournoi, citées ci-dessus.

Vous êtes invités nombreux à participer au vote proposé par Radio Mélodie.

CARTE DE BUS SOLEIL

VENDANGES 2023

POUR TES LOISIRS, POUR TON JOB D'ÉTÉ PENSE À
LA CARTE SOLEIL **POUR 15 €**
DU 1^{ER} JUILLET AU 31 AOÛT 2023

Cinéma
Le Paris à Forbach
4€

Tout le réseau Forbus en illimité
même la ligne 30

Piscine olympique
formalisée par Forbus
3€50

Musées de la mine à Petite-Rosselle
6€
* 2 places offerts

Visite de la tour du Schlossberg
avec l'Office de tourisme
1€

SI TU AS MOINS DE 26 ANS,
LA CARTE SOLEIL EST FAITE POUR TOI !

Recherche candidatures pour les vendanges en Champagne

Homme/Femme, âge 18 ans révolus, titulaire du permis B

Période de 8 à 10 jours, nourri(e), logé(e) en semaine et samedi-dimanche

Début des vendanges prévu entre le 2 et le 10 septembre 2023

Horaires de travail : 7H30 à 12H et de 14H à 17H

Veillez adresser votre candidature à l'adresse mail suivante :

fernandfri@fibragglo.fr

Pour tous renseignements complémentaires veuillez contacter le 06.57.87.90.64



KER ' AMBULE

KERBACH FRANCE - MOSELLE

23ième Marche Populaire



Marche d'automne

17 Septembre

2023

DE 7H00 à 13H00

Parcours de P.A -10-20km

Les marcheurs Randonneurs «KER'AMBULE » vous proposent au retour de la marche des parcours soit de 5-10 et 20 kilomètres, sur lesquels vous trouverez des points de contrôle avec un ravitaillement de petites collations gratuites , des douches au complexe sportif, puis de la restauration .

Buvette, café, tartes et gâteaux toute la journée

Casse-croûtes, saucisses blanches, bocks, merguez

Pour le repas chaud : que sur réservation et au cas où il y aurait du supplément

BŒUF BOURGUIGNON - RIZ- TOMATE -FROMAGE

au prix de 12 euros/Adulte et 9 euros/Enfant jusqu'à 12 ans avec renvoi de coupon réponse ci-dessous à: Monsieur FRITZ Daniel 5 A Rue d'ETZLING

57460 KERBACH Tél : 07 57 87 90 64

Avant le 12 SEPTEMBRE 2023 dernier délai impérativement accompagné du chèque libellé à l'ordre des Marcheurs Randonneurs « KER'AMBULE »

Coupon-Réponse à détacher

NOM _____ Prénom _____

Adresse _____

Repas : Bœuf Bourguignon-Riz-Tomate- Fromage

Nombre d'Adultes

X 12,00 Euros

Nombre d'enfants de - 12 ans

X 9 Euros



RENCONTRES SANTÉ

PSYCHOLOGIE POSITIVE :

être bien avec soi



11. 18. 25 septembre,
2 et 9 octobre 2023

de 14h à 16h

SALLE DES VESTIAIRES
Rue du stade
KERBACH

Inscription OBLIGATOIRE

Mutualité Française Grand Est
06 49 85 62 31
inscription@mifge.fr

INSCRIPTION EN LIGNE

#Rencontresanté

CYCLE DE 5 ATELIERS DESTINÉS AUX SENIORS

animés par une chargée de prévention formée à la psychologie positive pour apprendre à cultiver la bienveillance envers soi, à cultiver ses forces, à vivre avec ses émotions et à cultiver son bien-être.



Lundi 11 septembre

Cultiver la bienveillance envers soi
Comment accorder plus d'attention aux phénomènes positifs que négatifs, s'auto-évaluer de façon positive & développer l'estime de soi ?

PSYCHOLOGIE POSITIVE :
être bien avec soi

LE PROGRAMME

Toutes les rencontres santé sont gratuites
Présence obligatoire à tous les ateliers

Lundi 18 septembre

Cultiver ses forces
Identifier ses forces de caractère & leurs bénéfices sur le bien-être, développer ses forces, & rapeler les forces chez autrui.

Lundi 25 septembre et 2 octobre

Gérer son stress et vivre avec ses émotions
Comprendre les mécanismes du stress, comprendre & identifier les émotions, savoir les exprimer, identifier les techniques efficaces pour réguler le stress & vivre avec ses émotions

Lundi 9 octobre

Cultiver son bien-être
Apprendre à prendre soin de soi & à affirmer ses besoins

Inscription OBLIGATOIRE

Mutualité Française Grand Est
06 49 85 62 31
inscription@mifge.fr

INSCRIPTION EN LIGNE

Les ateliers ont lieu de 14h à 16h à la Salle des vestiaires Rue du stade - KERBACH

Une navette est proposée entre l'arrêt de bus le plus proche (rue de Forbach, devant l'église) et la salle des vestiaires

NUMEROS UTILES

URGENCE 112

· Pompiers 18

· SAMU 15

· Gendarmerie 17

Centre anti-poisons (Nancy)

03.83.32.50.50

Centre anti-poisons (Strasbourg)

03.88.37.37.37

Centre Hospitalier

Marie Madeleine

03.87.88.80.00

· Dr FISCHER Michèle

Kerbach

03.87.84.26.26

· MEDIGARDE

0820 33 20 20

Le soir du lundi au vendredi de 20h à 8h

Le week-end du samedi au lundi 8h

ainsi que les jours fériés

· Pharmacie du Soleil

Kerbach

03.87.84.00.27

· Pharmacie de garde

Numéro standard

3237

· Kinésithérapeute :

KLEIN Loïc

03.72.36.03.03

· Cabinets de Soins Infirmiers

Rue de Forbach :

RUDNIK Michel :

06.48.00.98.10

ZMUDZINSKI Natacha

06.83.14.26.84

"Enfance en danger"

119

24 h sur 24 h pour signaler toute situation d'enfant en danger.

· Conciliateur de justice

Behren-lès-Forbach

Permanence de 8h 30 à 11h 30

Les 1^{er} et 3^{ème} mardis

Téléphone : 03 87 84 23 71

Communauté d'Agglomération

Problèmes ordures ménagères

03.87.85.55.00

· Ecole Laurent Bour KERBACH

03.87.87.15.41/ 03.72.36.02.61

Ce.0571811@ac-nancy-metz.fr

· Presbytère Catholique

Behren

03.87.87.32.12

· Centre dépistage du sida

(anonyme et gratuit)

03.87.87.33.33

· "Sida info-service"

0.800.840.800

· "Drogue info-service"

0.800.231.313

· "Accès aux soins"

0.800.232.600

· "Hébergement d'urgence"

115

· Association Familiale d'Aide à Domicile

03.82.53.33.82

· Flbr'Agglo

03.72.36.22.22.

· Infos "Personnes âgées"

03.87.35.03.10

· MAM Kerbach Frimousse et Ritournelle :

Edith : 07.81.00.02.36

Mireille : 06.72.88.17.12

· Dépannage électricité

09 726 750 57

· Dépannage gaz

03.87.63.56.59

· Véolia

03.87.88.09.98

RECETTE CLAFOUTIS AUX CERISES GRAND MERE

Ingrédients :

600 gr de cerises
 4 oeufs
 40 gr beurre demi-sel + 20 gr pour le moule
 100 gr de farine
 60 gr de sucre en poudre
 1 sachet de sucre vanillé
 1 pincée de sel
 20 cl de lait
 Sucre glace

Temps : 10 minutes de préparation et 30 minutes de cuisson



Étape 1

Préchauffez le four à 210°C (thermostat 7). Lavez rapidement les cerises sous un filet d'eau fraîche, équeutez-les et égouttez-les. Personnellement j'enlève les noyaux, mais la recette traditionnelle veut qu'on les laisse, donc c'est à vous de voir si vous les laissez ou pas... Faites fondre les 40 g de beurre dans une petite casserole à fond épais. Mélangez dans un grand bol la farine, le sucre, le sel et le sucre vanillé. Incorporez les oeufs peu à peu puis le lait petit à petit en continuant de mélanger. Ajoutez le beurre fondu.

Étape 2

Beurrez largement le plat, rangez les cerises puis versez la pâte à clafoutis. Mettez au four pendant 10 mn à 210°C puis baissez à 180°C et cuisez encore 20 mn.

Étape 3

Servez le clafoutis froid ou tiède, saupoudré de sucre glace.

Bonnes vacances

